

Commission spéciale « Caritas »

Procès-verbal de la réunion du 5 mars 2025

Ordre du jour :

1. Organisation des travaux
2. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. André Bauler (remplaçant Mme Mandy Minella), M. Gilles Baum (remplaçant Mme Barbara Agostino), M. Marc Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Taina Bofferding, M. Mars Di Bartolomeo, M. Franz Fayot, Mme Carole Hartmann, M. Ricardo Marques, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Gérard Schockmel, M. Marc Spautz, M. Tom Weidig, M. Charles Weiler

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Stéphanie Schintgen, du groupe parlementaire LSAP

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusées : Mme Barbara Agostino, Mme Mandy Minella

*

Présidence : M. Charles Weiler, Président de la Commission

*

1. Organisation des travaux

Les membres de la Commission spéciale abordent plusieurs sujets relatifs à l'organisation de leurs travaux.

❖ **Fin de la mission de la Commission spéciale**

La Commission spéciale a actuellement prévu quatre réunions en date des 10, 12, 24 et 26 mars 2025. Cependant, d'autres réunions seront encore nécessaires afin d'organiser les derniers échanges de vues et de finaliser le rapport de la Commission spéciale.

Pour cette raison, les membres de la Commission spéciale se prononcent en faveur d'une extension du délai pour clôturer les travaux de la Commission spéciale au 10 juin 2025.

Cette extension devra être décidée en séance plénière. Le président de la Commission spéciale ainsi que la rapportrice rédigeront de concert une résolution afférente.

❖ **Sujets à aborder lors de la réunion avec la FEDAS**

Les responsables de la FEDAS ont demandé en amont de la réunion du 10 mars 2025 quels sujets seront abordés afin de pouvoir préparer au mieux ledit échange de vues.

Mme Djuna Bernard (déi gréng), M. Charles Weiler (CSV), M. André Bauler (DP) et M. Sven Clement (Piraten) apportent des éléments de réponse à cette question. Une liste des sujets que les membres de la Commission spéciale souhaitent aborder est établie.

L'administrateur de la Commission spéciale est chargé de transmettre cette liste à la FEDAS.

❖ **Demande du groupe politique LSAP d'inviter d'autres acteurs**

Le groupe politique LSAP propose d'inviter encore d'autres personnes à un échange de vues.

Les membres de la Commission échangent sur sur l'opportunité d'inviter les différents acteurs proposés.

Finalement, les membres de la Commission spéciale décident de demander l'accord de la Conférence des Présidents d'organiser des échanges de vues avec le réviseur d'entreprise de la Fondation Caritas et les banques impliquées dans le dossier.

La Commission spéciale décide également d'inviter le Premier Ministre, le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et la Ministre de la Justice à des réunions à l'issue des derniers échanges de vues.

2. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Procès-verbal approuvé et certifié exact